

INSCRIPTION DEPOSEE LE : \_\_\_\_\_

ENTREE SOUHAITEE LE : \_\_\_\_\_

**SERVICE A LA PERSONNE**

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT**  
**(Une fiche par enfant)**

NOM – PRENOM de l'enfant : \_\_\_\_\_ DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

ADRESSE(S) : \_\_\_\_\_

TEL : \_\_\_\_\_ Portable parent 1 : \_\_\_\_\_ Portable parent 2 : \_\_\_\_\_

E-Mail parent 1 : \_\_\_\_\_ E-parent 2 : \_\_\_\_\_

SITUATION ACTUELLE DES PARENTS : Mariés – Divorcés – Séparés – Pacsés – En union libres – Seul(e)

**COMPOSITION DE LA FAMILLE**

	NOM - PRENOM	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION	EMPLOYEUR
<b>PARENTS</b>				NOM : Adresse : Tél (facultatif) :
				NOM : Adresse : Tél (facultatif) :
<b>ENFANTS</b>				<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;">           Numéro allocataire :         </div>

	Horaire 1 / Semaine Paire		Horaire 2 / Semaine Impaire	
	ARRIVEE	DEPART	ARRIVEE	DEPART
<b>LUNDI</b>				
<b>MARDI</b>				
<b>MERCREDI</b>				
<b>JEUDI</b>				
<b>VENDREDI</b>				

Motivation de la demande : éléments à prendre en compte, (temps de travail des parents, possibilités de gardes occasionnelles, commentaires) :

---



---



---

Voici la procédure d'instruction de votre dossier :

**Etape 1 : Formulaire d'inscription :** La demande d'inscription est gérée aux 31 avenues des alliées par le secrétariat de direction et le chef des services à la personne.

Mail à utiliser de préférence : demande.inscription.boud'Choux@agglo-montbeliard.fr :

tel : 03 81 31 89 64

- ✓ Le Présent formulaire est téléchargeable ou transmis sur simple demande sous forme informatique.

**Etape 2 : Commission d'attribution des places :**

- ✓ Les demandes sont examinées par une commission qui se réunit dès que des places sont disponibles.

Elle se prononce en fonction des critères suivants :

- l'âge des enfants (les enfants en âge d'aller à l'école ne sont plus prioritaires même s'ils ont été accueillis l'année précédente).
- le domicile des parents ;
- la situation professionnelle des parents (en emploi, en formation, personnel de PMA, présence de contraintes spécifiques professionnelles...);
- les plages horaires disponibles en crèche ;
- la présence d'un frère ou d'une sœur dans l'établissement. ;
- l'antériorité de la demande ;
- la motivation de la demande (exemple adoption ...);

*La liste des demandes est validée avec un ordre de priorité qui est le choix de la commission. Si la demande des parents n'a pas évolué substantiellement depuis son dépôt et reste compatible avec la capacité d'accueil, l'enfant est accueilli dès lors que les parents signent le règlement intérieur, le contrat et fournissent tous les documents nécessaires.*

**Etape 3 inscription :** Après avis positif de la commission d'attribution des places les documents suivants seront adressés à la Direction du Multi-accueil des Boud' Choux pour procéder à l'inscription :

- une photocopie du livret de famille
- un justificatif de domicile
- une attestation d'assurance responsabilité civile à renouveler tous les ans
- le numéro d'allocataire
- un certificat médical d'aptitude à l'entrée en collectivité
- le nom du médecin traitant
- la photocopie des vaccinations du carnet de santé (à fournir à chaque renouvellement de contrat) + courbe de poids/taille
- un justificatif de l'autorité parentale pour les couples séparés ou divorcés
- le contrat, les fiches « famille », « individuelle » et « autorisations » complétés et signés